



FORMULAIRE DE DEMANDE

Carte d'accès aux déchèteries

PROFESSIONNEL

Votre carte d'accès vous permet de vous rendre dans les 2 déchèteries de l'île accessibles aux professionnels : Ars-en-Ré et Le Bois-Plage-en-Ré

INFORMATIONS ET TARIFICATION

Votre demande concerne :

Une première obtention de carte

- La première demande est gratuite.
- Le dépôt en déchèterie est **facturé à la tonne suivant les matériaux déposés**.
- Les **tarifs sont affichés à l'entrée des deux déchèteries** accessibles aux professionnels (Ars-en-Ré et Le Bois-plage-en-Ré) et sur le **site www.cdciledere.fr**.

Un duplicata pour carte volée ou perdue, celui-ci vous sera facturé 10 €.

Une carte supplémentaire, celle-ci vous sera facturée 10 €.

IDENTIFICATION

Nom de l'entreprise ou de la société :

Nom : Prénom :

Agissant en qualité de : Activité professionnelle :

N° SIRET / SIREN : Code APE :

Tél. fixe : Tél. portable :

Souhaitez-vous l'envoi, par voie postale, de votre carte de déchèterie ? Oui Non

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail : Fax :

Siège social de l'entreprise :

- sur l'île de Ré, veuillez préciser si l'activité est permanente non-permanente
- sur le continent

PIÈCES À JOINDRE

- La copie des cartes grises des véhicules,
- La copie de l'extrait K bis du Registre du Commerce (récent),
- ou
- La copie de l'inscription au Répertoire des Métiers (récent).

Merci de nous renvoyer votre dossier complet par mail : infodechet@cc-iledere.fr

ou par voie postale à : Communauté de communes de l'île de Ré - Service gestion des déchets - CS 28001 - 17410 SAINT-MARTIN-DE-RÉ

Immatriculation 1 :		Immatriculation 6 :	
Modèle :		Modèle :	
Marque :		Marque :	
Immatriculation 2 :		Immatriculation 7 :	
Modèle :		Modèle :	
Marque :		Marque :	
Immatriculation 3 :		Immatriculation 8 :	
Modèle :		Modèle :	
Marque :		Marque :	
Immatriculation 4 :		Immatriculation 9 :	
Modèle :		Modèle :	
Marque :		Marque :	
Immatriculation 5 :		Immatriculation 10 :	
Modèle :		Modèle :	
Marque :		Marque :	

JE SOUSSIGNÉ(E)

Je soussigné (e) :

- Certifie avoir demandé ce jour une carte d'accès professionnel pour les déchèteries de la Communauté de Communes de l'île de Ré ;
- Certifie connaître les conditions d'accès à ces dernières (tarifs, heures d'ouverture, déchets acceptés...) ;
- M'engage à respecter le règlement intérieur des déchèteries ;
- Atteste être assuré(e) pour les dommages causés aux tiers.

Fait à le Signature :

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Service Gestion des Déchets de la Communauté de communes de l'île de Ré

3, rue du Père Ignace – CS 28001

17410 Saint-Martin-de-Ré

05 46 29 01 21 - infodechet@cc-iledere.fr

Du lundi au vendredi

Accueil physique : de 9 h à 12 h

Accueil téléphonique : de 9 h à 12 h et 14 h à 17 h